

RECYCLAGE SSIAP 3

CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES



Durée
21 heures
de formation



Lieu
Au centre de
formation
ou en Intra



Effectifs
15 personnes max.



Contact
0693 777 666
contact@ssiap.re



**Accessibilité
aux PMR**
Les locaux sont
garantis accessibles
aux PMR.



Taux de réussite



Taux de satisfaction



PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir chef d'équipe de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

PRÉREQUIS

- Être titulaire du SST, AFPS, ou PSE1 en cours de validité ou PSC moins de 2 ans.
- Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- Disposer des connaissances sur les pouvoirs et potentiels calorifiques, la propagation du feu,
- Comprendre le comportement au feu,
- Mettre en œuvre des moyens d'extinction.

Sécurité incendie et les bâtiments :

- Disposer des connaissances en matériaux de construction, études de plans,
- Mettre en œuvre des outils d'analyse.

Connaitre la réglementation incendie

Gestion des risques :

- analyser des risques,
- Réaliser des travaux de sécurité,
- Rédiger des documents administratifs.

* Manager et gérer le service de sécurité

* Conseiller leu chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie

* Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux

* Se positionner en tant que correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité

* Faire le suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

PROGRAMME

- **Séquence 1** : Réglementation
- **Séquence 2** : Notions de droits civils et pénal
- **Séquence 3** : Fonction maintenance
- **Séquence 4** : Etude de cas
- **Séquence 5** : L'accessibilité des personnes handicapées
- **Séquence 6** : Analyse des risques
- **Séquence 7** : Moyens de secours

MODALITÉ DE FORMATION ET DÉLAI D'ACCÈS

- 1 formateur par jour
- Formation théorique et pratique

Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation sommative

VALIDATION

- Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
- Délivrance d'une attestation de recyclage conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié (délivrée par SSIAP FORMATIONS).
- Délivrance d'un certificat de réalisation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223/>